



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>100636</b>	De <b>M. Jean-Christophe Fromantin</b> ( Non inscrit - Hauts-de-Seine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Premier ministre		<b>Ministère attributaire</b> > Premier ministre
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > fonctionnement	<b>Analyse</b> > relations diplomatiques. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>15/11/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Fromantin interroge M. le Premier ministre sur les relations de son Gouvernement avec les services diplomatiques du Qatar à Paris. Dans un livre paru récemment « Nos très chers émirats » de Christian Chesnot et Georges Malbrunot, il est fait mention de propos graves. Ces propos, s'ils sont avérés, sont non seulement moralement très choquants mais également d'une extrême gravité. Et ce, à un double titre : ils piétinent le principe d'équilibre de nos institutions qui repose notamment sur une relation respectueuse entre le Parlement et le Gouvernement ; ils mettent à mal l'image de la France dans un contexte géopolitique extrêmement sensible dont le Qatar est un acteur incontournable. Il rappelle que le Premier ministre est le garant de la relation de confiance entre le Parlement et le Gouvernement. À ce titre, il demande au Premier ministre s'il est en mesure de démentir officiellement cette information et rassurer la représentation nationale sur la transparence de ses relations avec les services diplomatiques du Qatar. Le cas échéant, il lui demande quels leviers judiciaires sont envisagés pour contester ces propos.